



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

Affaires communales

Un budget raisonnable et volontariste pour 2009

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2009 les conseillers municipaux ont approuvé, à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion 2008.

Ces comptes font apparaître un excédent à reprendre au budget primitif 2009 de 337 251,22 €.

Ensuite les élus ont voté, également à l'unanimité, le budget primitif 2009.

Les grandes lignes suivantes en décrivent les principales orientations.

Le Conseil a décidé, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale (taxe d'habitation – foncier bâti et non bâti). Cette volonté impose une gestion rigoureuse pour pouvoir maintenir des investissements ambitieux sans avoir recours à l'emprunt, autre disposition retenue pour 2009.

Le budget de fonctionnement a été voté en équilibre pour 887 588,22 €.

Le budget d'investissement bénéficiant d'une bonne capacité d'auto investissement (206 753,70 €) et d'un faible endettement a pu être voté pour 987 392,17 € de dépenses.

C'est un budget ambitieux qui tend à soutenir l'investissement public.

Nous avons du mettre l'accent sur les travaux de voirie, en raison des nombreux dégâts constatés après un hiver rigoureux. La plupart de notre matériel roulant (tracteur, tondeuse, véhicule) étant vieillissant, il est temps de le remplacer afin de ne pas devoir supporter des frais de réparation considérables.

Nous avons promis à nos Jeunes un stade multisports, aménagé sur un court de tennis. Cette priorité a été également retenue.

Enfin diverses études seront lancées : révision du Plan Local d'Urbanisme, préparation d'un contrat rural, étude des potentialités du patrimoine communal.

Ce budget 2009 se veut fidèle à nos engagements, raisonnable et ambitieux pour sauvegarder et améliorer notre cadre de vie tout en se plaçant dans une vision prospective

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le printemps ne demande qu'à éclore et le beau temps aiguise nos envies d'embellir nos jardins. Si vous cherchez des idées de compositions florales, nous vous proposons une palette de livres qui vous aideront dans vos réalisations.

Pour le moment détente, nos « **coups de cœur** »

La déferlante	C. GALLAY
Ils rêvaient le dimanche	C. SIGNOL
Erwan	G. SINOUE
Ce que le jour doit à la nuit	Y. KHADRA

Les invités

P. ASSOULINE

Parmi nos nouveaux documentaires, vous pourrez aussi découvrir,

Les cahiers secrets de la V^{ème} république

M. COTTA

Lettres à une jeune affamée

V. RODRIGUE

Dans l'enfer du Darfour

D. HARI

La chaleur du corps empêche nos cœurs de rouiller M. de HENNEZEL



Et pour les soirées « **frissons** »

Et l'eau devient sang

R. RUNDELL

Sans un mot

H. COBEN

Scarpetta

P. CORNWELL

Echo

I. DEJOURS

Un après-midi littéraire à Arpajon, nous a permis de découvrir pour vous

Best love Rosie

W. O'FAOLAIN

Il était une fois, peut être pas

A. TADJER

Derrière la colline

X. HANOTTE

Pour les adultes et nos jeunes lecteurs, nos bandes dessinées continuent de s'enrichir et nos séries de se compléter.

Rendez-vous avec le nouveau « thème du mois »

Destinées hors du commun : les personnages célèbres

Notre section « **Jeunesse** » vous propose quelques dernières acquisitions

Albums : La reine Tutu – Le roi Hihi Haha, le roi TrucTruc, le roi FilouFilou

Pascale la cigale et Marion et Simon les chatons

Romans : Max et Lili n° 87

Premières lectures (enfant à partir de 5ans)

Eragon : L'aîné tome 2

Documentaires : Collection Kididoc, la danse, le corps, les couleurs.

Et bien d'autres encore.....

Des nouvelles de notre fonds « DVD »

Actuellement sont à votre disposition **160 DVD** adulte et jeunesse.

Complété par le prêt trimestriel de la Bibliothèque Départementale des Yvelines, ce fond vient de s'enrichir d'une soixantaine de DVD adulte et jeunesse acquis par la bibliothèque municipale pour le plaisir de nos lecteurs.

Notre équipe est heureuse de pouvoir vous accueillir le lundi de 16h30 à 18h30 – le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 15h à 17h.

Pour profiter des week-ends que nous offre le mois de mai, la bibliothèque sera fermée au public les samedis 23 et 30 mai.

Bons instants de « l'image » et « bonne lecture » à tous.



Elections Européennes

Le 7 juin prochain vous serez appelés, à l'occasion des 7èmes élections Européennes, à élire les 72 Députés Français que siègeront au Parlement Européen pendant 5 ans.

La France est découpée en 8 régions électorales.

L'Ile de France comptera 13 Députés Européens.

Pour être électeur le 7 juin il faut :

- être âgé de 18 ans.
- être citoyen de l'Union Européenne.
- être domicilié ou résident en France
- être inscrit sur les listes électorales.



Pour de plus amples informations consultez le site : www.europarl.europa.eu

Passeports et Cartes d'Identité sécurisés

A compter du 27 avril 2009 vos demandes de passeports bio métriques seront déposées à la Mairie de ST-ARNOULT-EN-YVELINES ou toute autre Mairie habilitée, par exemple RAMBOUILLET.

Informations

↪ Photographies : deux photos doivent être fournies. Elles sont réalisées soit par un professionnel soit par l'appareil en Mairie.

↪ Empreintes : la prise d'empreinte des huit doigts est obligatoire à partir de 6 ans.

Le timbre fiscal à compter du 27 avril :

- 88 € pour les plus de 18 ans si vous fournissez les photos.
- 89 € pour les plus de 18 ans si les photos sont faites en Mairie.
- 44 € de 15 à 18 ans
- 19 € pour les moins de 15 ans.

Quant aux cartes d'identité sécurisées, elles n'existeront que fin 2009 ou début 2010. En attendant vous devez continuer de vous adresser à la Mairie de votre domicile.

PRUNAY-SOUS-ABLIS

CRACHES30 ans déjà !

C'est en janvier 1979 que le Préfet des Yvelines prononçait la fusion de PRUNAY-SOUS-ABLIS et de CRACHES pour former la commune de PRUNAY-EN-YVELINES.

Voilà un anniversaire que nous voulons fêter avec vous.

Retenez votre samedi 19 septembre 2009 pour une grande journée de la convivialité.

Ce rendez-vous s'adresse à tous : petits et grands, nouveaux et anciens habitants. Au cours de cette journée les Associations, des bénévoles et la municipalité vous proposeront une exposition à l'Eglise de CRACHES, des animations et la découverte du patrimoine communal.

La journée se clôturera par une soirée festive à laquelle vous êtes conviés.

A bientôt.....le 19 septembre.

L'Accueil de Loisirs de Prunay- en- Yvelines en quelques lignes...

Clarysse Moguez : Bonjour Laetitia, tu es la directrice de l'Accueil de Loisirs de notre commune créée à la rentrée 2008-2009. Peux-tu nous expliquer en quoi consiste cet accueil ?



Laetitia Ogis : L'Accueil de Loisirs fonctionne le mercredi ainsi que pendant toutes les petites vacances scolaires de 7H à 19H dans la Salle du Moulin à Prunay. Nous demandons à ce que l'accueil du matin se fasse de 7h à 9h afin de pouvoir entreprendre nos activités.

En complément la garderie périscolaire accueille en période scolaire, les enfants le matin à partir de 7 heures dans les locaux de Craches jusqu'à l'ouverture des classes à savoir 8h50.

Le soir nous prenons en charge les enfants de 16h30 à 19h dans ces mêmes locaux.

C.M : Quelles sont les personnes qui composent l'équipe animatrice ?

L.O : Concernant l'Accueil de Loisirs l'équipe comprend deux animatrices Valérie et Bérengère.

Au niveau de la garderie périscolaire l'équipe comprend trois animatrices en rotation à savoir Maryse, Valérie et Bérengère.

En tant que directrice de ces pôles d'accueil, je veille au bon fonctionnement et j'organise avec l'équipe le programme des activités et leurs mises en place.

Tous ceci bien sûr à partir d'un projet pédagogique qui est mis à disposition des parents dans l'Accueil de Loisirs.

C.M : Si demain je souhaite inscrire mes enfants à l'Accueil quelles sont les formalités à accomplir ?

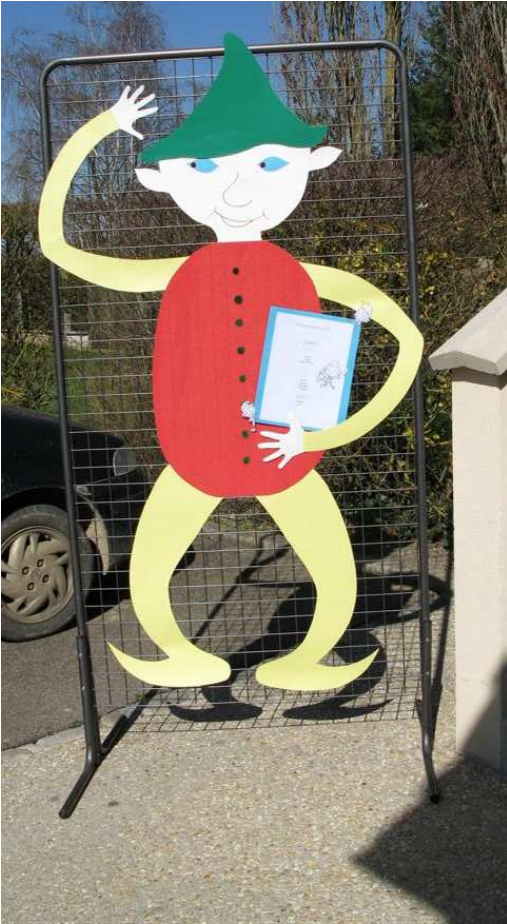
L.O : Les parents peuvent se rendre directement en mairie ou me voir directement à l'accueil de Loisirs les jours de fonctionnement.

C.M : Combien d'enfants le centre peut-il accueillir ?

L.O : Trente-cinq enfants dont dix de moins de six ans. Actuellement nous avons trente inscrits.



C.M : *Peux-tu nous décrire une journée type à l'Accueil de Loisirs.*



L.O : Après l'accueil, nous proposons aux enfants une collation en signe de moment de partage.

Ensuite nous regroupons nos enfants pour le programme de la journée et nous formons des groupes, soit en fonction de l'âge, soit en fonction du choix des enfants. Ils peuvent également choisir leur animatrice pour l'activité.

Le déjeuner se fait dans les locaux du restaurant scolaire de 11h15 à 13h30.

L'après-midi, les petits font la sieste, moment de calme pour les plus grands à savoir lecture ou petits jeux calmes (jeux de société..).

La reprise des activités varie en fonction du réveil des petits.

À 16H nous avons le goûter, et ensuite jeu libre, lorsque le temps n'est pas au rendez-vous au sein des locaux, sinon grand jeu collectif sur l'espace vert.

C.M : *Quels ont été les animations phares de ce début d'année ?*

L.O : Nous travaillons beaucoup l'imaginaire et la créativité des enfants, sous la forme d'atelier Arts Plastiques. Les enfants ont pu en janvier préparer eux-mêmes leur spectacle et leur déguisement.

Nous avons également fait la galette avec les parents qui souhaitent se joindre à nous.

Nous sommes allés avec les enfants fin Novembre dernier au parc de la Villette, Cité des enfants. Les 29 enfants ont pu

endosser différents corps de métier, de l'apprenti maçon au petit chimiste...

C.M : *Quels sont les projets en termes d'animation de l'équipe à court terme ?*

L.O : Mon prochain objectif est de mettre en place un espace vert, potager et fleurs, afin de permettre aux enfants de jouer aux apprentis jardinier...

Ce contact avec la terre peut nous permettre en outre d'envisager beaucoup d'activités.

C.M : *Merci Laetitia ainsi qu'à toute l'équipe animatrice pour votre bel enthousiasme et longue vie à cette nouvelle structure !*

C.Moguez

Conseillère Municipale



Affaires Communautaires

CAPY

Une école moderne intercommunale

L'extension et la remise aux normes des locaux scolaires ont fait l'objet, samedi 14 mars, de la visite de nombreuses personnalités, manifestation plutôt rare dans notre commune.

Le Président du Sénat, Gérard LARCHER, aux côtés de Jean-Louis BARTH, Président de la CAPY, de Mme la Sous-Préfète, de Jean-Frédéric POISSON, Député, de Madame la Conseillère Régionale et de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ont salué cet évènement.

C'est un symbole de renouveau pour notre école qui dispose désormais de 4 classes, d'une salle d'activités, l'ensemble réuni par un hall lumineux.

C'est avec plaisir que l'équipe enseignante et les enfants de PRUNAY, d'ORSONVILLE et de PARAY-DOUAVILLE partagent cet espace.

Qu'il soit aussi, pour eux, un symbole de réussite.



Associations

A.S.P.Y

ASPY GYM :

Cours de gymnastique : le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h30 à 21h30

Les cours du jeudi sont animés par une nouvelle professeur, Angélique.

Les personnes intéressées sont les bienvenues, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans l'effort.

ASPY TENNIS :

Dans le cadre de l'ASPY, section tennis, un responsable est recherché pour reprendre le suivi de cette activité ; sans volontaire, la section se verrait dans l'obligation de s'arrêter.

Pour tout renseignement, prière de contacter :

Madame Lorget Françoise au ☎ : 01.30.59.08.26

Madame Ronsse Véronique au ☎ : 01.30.59.12.49

COMITÉ DES FÊTES

Notre prochain rendez-vous aura lieu le 27 juin pour les feux de la Saint Jean. Comme d'habitude, quelques agneaux grillés vous attendront ainsi que le feu d'artifice, précédé par le défilé des enfants et leurs lampions dans les rues de Prunay.

CAISSES DES ÉCOLES

Kermesse le samedi 13 juin 2009 Salle du Moulin à 11H
Spectacle des enfants en début de matinée et début d'après midi
Barbecue le midi



S.I.C.T.O.M

Dans le bac bleu ~ Tri des emballages recyclables

Emballages ~ journaux ~ revues ~ magazines

les astuces
Vous pouvez laisser vos bouchons sur les bouteilles car eux aussi peuvent être recyclés !
▶ Tous les emballages doivent être vidés, mais pas besoin de gaspiller de l'eau. Il faut simplement qu'ils soient bien vidés de leur contenu.

les interdits
Pots de yaourt, polystyrène, barquettes plastique, films plastique, papiers gras, essuie tout, mouchoirs papier, couches.
▶ Ils sont à déposer dans votre bac d'ordures ménagères.

les bouteilles et flacons plastique
les boîtes de conserve, les bidons, les aérosols, les barquettes en aluminium, les cannettes
briques alimentaires, emballages cartons, journaux, revues, magazines

ECO EMBALLAGES

Le SICTOM nous informe que le ramassage des bacs bleus a rencontré des problèmes sur notre commune. A ce sujet, quelques rappels sont utiles pour l'avenir ;

Ne pas mettre dans les bacs bleus (destinés au recyclage des produits) les articles suivants :

- les films plastiques, les sacs, les barquettes en polystyrène expansé ;
- les papiers et les cartons, dès qu'ils sont souillés par des sauces, graisses, œufs, peintures, solvants... ainsi que les mouchoirs ;

Grâce à votre implication, au travail des agents du tri et à une bonne gestion la **Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères** va baisser cette année.

Restons vigilants et participons à un meilleur recyclage de nos produits de consommation dès la mise à la poubelle. Nous savons pouvoir compter sur vous

LA MEDIATION

YVELINES MÉDIATION
Association loi 1901

SIÈGE SOCIAL

☎ 01 39 49 46 47
☎ 01 39 50 43 68
✉ 4 rue Georges Clemenceau
78000 Versailles
📧 info@yvelines-mediation.com
🌐 www.yvelines-mediation.com

POUR TROUVER DES SOLUTIONS SATISFAISANTES AU CONFLIT

Dans tous les domaines du droit et de la vie courante, notamment :

Famille (*divorce-séparation, succession, rupture des liens parents-enfants, grands-parents et petits-enfants*)

Travail (*contrat de travail, licenciement, harcèlement, discrimination, conflit collectif...*)

Logement (*litiges locataire-bailleur...*)

Immobilier (*copropriété, achat, vente, construction, travaux, baux commerciaux...*)

Consommation (*crédit, garantie, assurance, prestation de service...*)



État Civil



NAISSANCES

Sienna SGORLON le 22 Février 2009
Tudwal GRIMAUD le 3 Avril 2009

*Tous nos vœux aux bébés et félicitations
aux parents*

URGENCES

(Services Locaux)

Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 01 30 59 10 19
SAMU 15



Comité de rédaction de Prunay - Infos

Directeur de Publication :

Jean - Pierre Malardeau

Membres du comité de rédaction :

Michelle Clément

Claude Despois

Anne - Marie Fermeaux

Nicole Lefoul

Nicole Pommereau

Christiane Robillard

LES DIGTONS DE SAISON

*Avril fait la fleur, Mai en a les honneurs
Quand l'aubépine rentre en fleur, crains toujours quelque fraîcheur*

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (service de collecte des ordures ménagères)..	08 00 49 50 61

Recensement Militaire

- **Jeunes gens et filles nés entre le 1^{er} mars 1993 et le 30 juin 1993, faites vous recenser à la Mairie avant le 30 juin 2009.**
- Présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.
- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

Téléphone du Bureau du Service National de Versailles

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55

Bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

Un peu de Civisme

**Voici les beaux jours ; profitons des jardins en toute
quiétude en rappelant les contraintes concernant les
bruits de voisinage :**



Extrait de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département des Yvelines. Ceci concerne les travaux de bricolage ou de jardinage qui doivent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

A ces travaux sont également assimilés la musique, les cris d'animaux, les tours de cyclomoteurs ou de scooters ... Ce sont des nuisances réprimées par la loi.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Permanence du Maire : Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Associations

ZÉBULON



Tournicoti – tournicoton !

Zébulon est cette toute nouvelle association prunaysienne, dont vous avez certainement ouïe dire, qui a pour vocation de développer les rencontres des habitants de Prunay et de ses environs.

Zébulon organise le 16 mai un Concours de Pêche

A la Mare de La Chapelle.

A partir de 11 heures, adultes, enfants, pêcheurs et non pêcheurs sont les bienvenus !

Tarif adhérent : 5 euro

Tarif non adhérent : 7 euro

Renseignements et inscriptions : zebulon.prunay78@hotmail.fr

Alain : ☎ 06.83.77.63.44

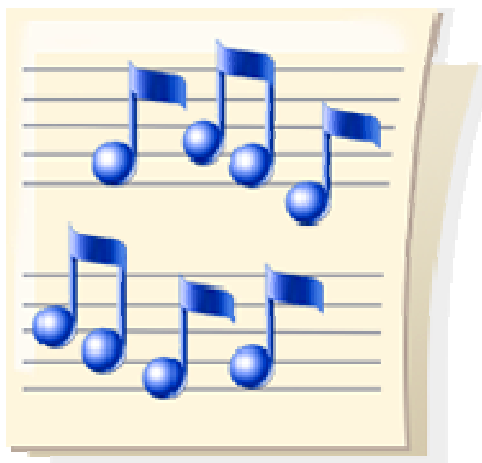
Christine : ☎ 06.70.04.80.80

Nathalie : ☎ 06.82.92.31.01

Corinne : ☎ 06.81.37.96.80

" Mini rallye voiture " : Au travers d'énigmes simples, vous viendrez découvrir le petit circuit touristique du territoire de Prunay. Une après-midi ludique destinée aux petits comme aux grands, à la découverte des richesses historiques de nos petits villages. Rendez-vous : le 19 septembre à Craches 14h30 - Inscriptions et renseignements : Zébulon

MUSIQUE



l'examen aura lieu le samedi 6 juin à 17h15 à la salle du Moulin, en présence des parents. A cette occasion, un diplôme leur sera remis récompensant leur travail (épreuves départementales).

Dates à retenir en 2009.....



- 16 mai Concours de pêche
- 6 juin Remise des diplômes de musique salle du moulin 17h15
- 7 juin Elections européennes
- 13 juin Kermesse des écoles
- 27 juin Feux de la Saint Jean
- 28 juin Messe dominicale à Prunay à 9h30
- 2 au 5 juillet Voyage à Kreuth
- 19 septembre Anniversaire de la fusion Craches / Prunay sous Ablis
- 20 septembre Messe à l'église de Craches à 9h30



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE

LE COIN DU JARDINIER

UN BON TERREAU POUR DE BELLES JARDINIÈRES FLEURIES

Quelques conseils pour avoir de beaux Géraniums sur sa fenêtre.

Un bon « terreau » doit :

Stocker une bonne quantité d'eau : ce sont surtout les tourbes blondes noires ou brunes qui le permettent. La chimie nous vient en aide avec le rétenteur d'eau (parfois appelé « grain d'eau »).

Garder cette eau en réserve assez longtemps : C'est la terre végétale, l'argile ou la tourbe noire qui retiennent l'eau longtemps. Et pas la tourbe blonde qui n'est qu'une éponge se mouillant et séchant tout aussi vite.

Se ré-humecter facilement : la Cocopeat ou « tourbe de coco » est très bien pour cela. Un mouillant chimique est aussi fréquemment utilisé, dans les mélanges les meilleurs.

Etre bien aéré pour permettre aux racines de coloniser l'ensemble du volume. Pour cela il faut des tourbes grossières (chères), de la fibre de coco, ou un peu d'écorce. Un terreau lourd garde beaucoup d'eau, mais est souvent très peu aéré.

Une bonne fertilisation, si possible avec de l'engrais retard enrobé dans des petites capsules de résines. Il y a plein de marques qui vendent ce produit en petits conditionnements.

Attention les appellations sont souvent trompeuses. Donc, un bon conseil : retourner le sac et regarder les ingrédients. Il sont toujours inscrits dans l'ordre décroissant de leur proportion. Donc d'abord des tourbes puis de l'argile, et en dernier l'écorce. Avec un peu d'engrais au moins.



Concours des Maisons et Jardins fleuris

Nous vous invitons encore cette année à participer à ce geste d'embellissement de notre commune et de notre cadre de vie quotidien.

Pensez à mettre en place un fleurissement durable en choisissant bien vos plantes et en pratiquant par exemple le paillage.

Vous économiserez ainsi de l'eau d'arrosage, évitez des désherbages fastidieux pour un résultat tout aussi réussi.

Bon courage.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Permanence du Maire : Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

GRIPPE «PORCINE» A/H1N1

SI VOUS ALLEZ DANS UN PAYS TOUCHÉ PAR LA GRIPPE PORCINE

- **Conformez-vous aux recommandations émises par les autorités sanitaires locales**
- **Évitez les lieux de rassemblement**
(salles de spectacles, réunions publiques, etc.)
- **Lavez-vous souvent les mains**
à l'eau et au savon, ou avec une solution hydroalcoolique
- **Aérez régulièrement** les lieux dans lesquels vous vous trouvez
- **Évitez le contact avec les personnes malades**
- **Consultez un médecin en cas de fièvre ou de symptômes grippaux** (courbatures, douleurs musculaires notamment)
- **Pour toute aide** prenez contact avec l'ambassade ou le consulat

SI VOUS VENEZ D'UN PAYS TOUCHÉ PAR LA GRIPPE PORCINE

Si vous avez dans les 7 jours qui suivent votre retour :
fièvre supérieure à 38°, ou courbatures
ou grande fatigue + toux ou difficultés à respirer

→ Prenez contact avec votre médecin traitant
ou appelez le **15**

Suivez attentivement l'évolution de la situation

- **Ministère des affaires étrangères** www.diplomatie.gouv.fr
- **Ministère de la santé** www.sante-sports.gouv.fr
- **Organisation mondiale de la santé** www.who.int

Pour toute information

0.825.302.302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)

01.45.50.34.60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

ou depuis l'étranger **+33 1.53.56.73.23**

